

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 94-303 du 23 SEPTEMBRE 1994

Portant nomination de Monsieur Léon Comlan YENOUSI en qualité de Conseiller Technique à l'Economie du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-62 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 Septembre 1994 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Léon Comlan YENOUSI est nommé Conseiller Technique à l'Economie du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 23 SEPTEMBRE 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de l'Industrie et  
des Petites et Moyennes Entre-  
prises,

Rigobert LADIKPO

Le Ministre des Finances,

Paul DOSSOU.-

AMPLIATIONS PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 MIPME-MF 8 AUTRES MINISTERES  
16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3  
BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.-